

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 21 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	52
Votants :	56
Pour :	56
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI, Roland MOULINIER, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, René GAILLARD représente Claude SAUTIER, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Claude de FLEURIEU, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bernard DURAND, Camille GERAUD, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Dominique DURAND,

SECRÉTAIRE : M. Didier CLERJOUX

OBJET : FINANCES LOCALES – Vote des taux de TEOM pour le Terrassonnais

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'arrêter les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2014 pour le SIRTOM de la région de Brive.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ARRETE les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2014 comme suit :
Communes pour lesquelles la communauté de communes perçoit la taxe en lieu et place
du SIRTOM :

	Bases 2014 provisoires	Produit attendu 2014	taux 2014
LA CASSAGNE	135 210	14 857	10,99%
CHATRES	142 014	15 755	11,09%
CHAVAGNAC	234 416	30 246	12,90%
CONDAT-SUR-VEZERE	662 510	76 499	11,55%
LADORNAC	250 904	36 143	14,41%
LA FEUILLADE	510 294	64 114	12,56%
GREZES	133 400	16 682	12,51%
PAZAYAC	571 063	73 466	12,86%
SAINT-RABIER	394 430	49 202	12,47%
TERRASSON-LAVILLEDIEU	5 404 662	548 300	10,14%

Communes pour lesquelles la collectivité a institué la taxe

	Bases 2014 provisoires	Produit attendu 2014	taux 2014
BEAUREGARD	500 748	48 263	9,64%
COLY	238 129	19 538	8,20%
PEYRIGNAC	355 395	37 058	10,43%
VILLAC	225 052	26 142	11,62%

Certifié exécutoire
le :
Reçu en Sous-Préfecture
le :

Publié ou Notifié
le :

Fait et délibéré au siège les jours,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à
TERRASSON-LAVILLEDIEU
le 23 mai 2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.